

TERRITOIRE
RUANDA-URUNDI
RUANDA-URUNDI
GEWESTEN

N° 158/Just.

Rappeler dans la réponse la date et le numéro
In het antwoord vermelden : n° en dagtekening

Réponse au n°
Antwoord op n°
du 19
van
..... ANNEXE
..... BIJLAGE



OBJET :
VOORWERP :

Affaire MUKURALINDA.-

Astrida, le 23 Janvier 1951.-
den
Transmis à Monsieur le Substitut du
Procureur du Roi à Kigali, le dossier
M.P. c/Mukuralinda, prévenu d'abus de con-
lance et vente à crédit.

L'Officier de Police Judiciaire,
Ch.LEES,

RESUME DE L'AFFAIRE.

L'inventaire du 13-10-1950 effectué dans le magasin du capita-vendeur Mukularinda, au service de Monsieur Michalios, présente un déficit de 1.033 frs. Mukuralinda rembourse cependant 1.000 frs.

Le 22-10-1950, un nouvel inventaire est fait et le manquant cette fois est de 1.890,75 frs sur un chiffre d'affaires de 2.469,- frs.

Minutée par :
Geminuteerd door :

Copiée par :
Afgeschreven door :

Collationnée par :
Gecollationneerd door :

Reçue le :
Ontvangen den :

P.V. 191/I, 191/II, 191/III / O.P.J. LEES
P.V. arrestation
P.V. de saisie + pièces saisies
P.V. de vérification comptable (191/IV)

Pièces au dossier